

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Cocheteux, commis négociant à Bruxelles.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste-Joseph Cocheteux, né à Roubaix (département du Nord), le 24 juin 1805, est venu s'établir en Belgique en 1830, et il y habite depuis lors.

Il s'est marié en 1834 avec une femme belge, dont il a deux enfants.

Pendant quelque temps, il a fait le commerce de draps; en 1830, il fut déclaré en faillite.

L'une des autorités consultées sur la requête du sieur Cocheteux, tendante à obtenir la naturalisation ordinaire, estime qu'il n'y a pas lieu de l'accueillir, quant à présent; l'autre ne se prononce point d'une manière positive.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
